



EDITORIAL

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Au vu de mon prochain départ à la retraite, fixé au 31 janvier prochain, il m'est donné le privilège et le plaisir de rédiger l'édito de cette édition du Corçall'infos pour m'adresser à vous.

Après ces 36 ans et 7 mois passés au service de notre population et de nos autorités, qui ont passé à la vitesse grand V, il est donc venu pour moi le moment de regarder dans le rétroviseur et d'essayer de tirer un

bilan sur l'évolution de notre Commune :

Avec les nombreuses constructions de maisons individuelles et de locatifs, l'augmentation des résidents a été constante et importante durant ces 30 dernières années, passant de 1'400 habitants au début de mon activité en 1989, à plus de 3'100 à ce jour. Cette progression très conséquente peut être réjouissante pour le maintien d'une commune forte et indépendante. Nos autorités communales ont su répondre en grande partie aux exigences nécessaires qui découlent d'une telle augmentation de la population, notamment par : l'amélioration des infrastructures (épuration, eau, routes, déchetterie), l'aménagement de places de jeux et de loisirs, la participation à des logements adaptés et protégés, une administration communale et des services communaux professionnels, la future construction d'un second collège et cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

Le petit bémol avec une augmentation aussi rapide, c'est que notre village risque peut-être de perdre sa véritable identité, car la plupart de ces nouveaux habitants ne participent pas forcément à la vie sociale de notre collectivité, privilégiant malheureusement le slogan « Métro-boulot-dodo ». Mais grâce à nos diverses sociétés locales, qui font beaucoup pour offrir plein de différentes activités afin d'agréments les loisirs des habitants, espérons que les nouveaux et futurs Corçallins auront à cœur de faire vivre cette chaleureuse « Banquise » qui peut paraître parfois bourrue (ndlr : comme le soussigné 😊) mais qui a un cœur gros comme ça ! (ndlr : comme le soussigné 😊).

Car comme je me plais à le dire : A Corcelles la vie est belle !

A vous tous, je vous souhaite un joyeux Noël, d'excellentes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2026 ! Bonne continuation et prenez soin de vous !

Jean-François Pahud, Secrétaire municipal

Dans cette édition

Page 2 : Personnel communal

Page 3 : Quatre Conseillers communaux

Page 4 : Informations communales et nouvelles de la cave

Page 7 : Préavis municipaux 2025

Page 8 : Jubilaires

Page 10 : Elections communales

Page 11 : Infos sociétés et associations

Page 13 : Clin d'oeil de l'Histoire

Page 14 : Jeu-concours

Page 15 : Programme caveau 2026

Page 16 : Fenêtres de l'Avent

Personnel communal

Départ à la retraite de Jean-François Pahud, Secrétaire municipal

Jean-François,

Au 31 janvier 2026, tu vas quitter ton poste de secrétaire municipal. C'est avec une grande émotion, mais aussi une immense reconnaissance, que nous t'adressons ces quelques mots à l'occasion de ton départ à la retraite, après plus de 36 années de service dévouées à la commune de Corcelles-près-Payerne.

Durant toutes ces années, tu as été bien plus qu'un secrétaire municipal. Tu as été le pilier administratif, la mémoire vivante de notre commune, et souvent, le lien discret mais essentiel entre les autorités, les habitants et les partenaires extérieurs. Tu as su, avec rigueur, professionnalisme et bienveillance, faire avancer notre administration dans un monde en constante évolution, tout en gardant le sens de l'humain et de l'intérêt général.

Nous n'oublierons pas ta capacité à trouver des solutions, ta précision dans les moindres détails, et ton engagement sans faille, même dans les périodes les plus intenses. Ta loyauté envers la commune et ta passion pour le service public forcent l'admiration.

Aujourd'hui, l'heure est bientôt venue pour toi de tourner une page et de profiter pleinement de cette nouvelle étape qu'est la retraite. Que ces années à venir soient remplies de découvertes, de projets personnels, de moments de détente, et de tout ce que tu n'as peut-être pas eu le temps de faire jusque-là.

La Municipalité, le Conseil communal et tes collègues te disons MERCI. Merci pour ces 36 années de fidélité, de compétence et d'humanité.

Nous te souhaitons une retraite heureuse, sereine et pleinement méritée, avec toute notre reconnaissance et notre amitié.

Présentation du nouveau Secrétaire municipal



La Municipalité a le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Michaël Rey au poste de secrétaire municipal dès le 1er décembre 2025.

Âgé de 46 ans, domicilié à Villars-sur-Glâne, Michaël Rey est un cadre confirmé dans le domaine administratif et financier. Après un parcours de formation en agriculture et en finances, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment à la Ville de Fribourg, où il a dirigé d'importants secteurs administratifs et géré des équipes allant jusqu'à 25 personnes. Son expérience couvre aussi bien la gestion de projets, la réorganisation de services que le suivi rigoureux des procédures légales et administratives.

Attaché aux valeurs de proximité, de fiabilité et de professionnalisme, il se réjouit de mettre ses compétences au service de la commune et de ses habitants. Habitué à travailler en étroite collaboration avec les autorités et les citoyens, il souhaite favoriser un secrétariat municipal réactif, efficace et ancré dans les réalités locales.

En parallèle à son engagement professionnel, Michaël Rey est passionné par la nature, la montagne et s'investit activement dans la vie associative. Son arrivée à Corcelles-près-Payerne marque une nouvelle étape qu'il aborde avec enthousiasme et détermination.

Équipe rédactionnelle :

Baux Jaquemet Ariane
municipale

Cherbuin Olivier
municipal

Pahud Jean-François
secrétaire municipal

Miauton Sarah
réalisation

Pour tout contact :

Tél. 026 662 43 43 / commune@corcelles.ch / Rte de Bitternaz 13

Présentation de Conseillers communaux



Nicolas Ripoll

38 ans, entrepreneur

Installés à Corcelles depuis 2018, mon épouse et moi avons vu notre famille s'agrandir avec quatre enfants qui grandissent désormais au rythme de la vie du village. Nous apprécions tout particulièrement l'esprit convivial, les traditions et la proximité qui font la richesse de Corcelles. Entrepreneur dans le domaine de l'informatique depuis maintenant 10 ans, mon équilibre se trouve surtout dans les moments passés en famille et les activités partagées, notamment le motocross que je pratique avec mon fils de 8 ans. En rejoignant le Conseil communal, je souhaite m'impliquer pour contribuer, à mon échelle, au dynamisme de la commune et préserver ce cadre de vie qui nous est cher.

Méry Rüfenacht

52 ans, enseignante / coaching professionnel

Je me suis installée à Corcelles il y a maintenant 24 ans. J'apprécie le fait d'être à la campagne, proche de la nature, mais dans un village qui fournit toutes sortes de commodités : école, commerces, entreprises, transports... C'est une chance d'avoir pu élever nos enfants ici.

En tant que conseillère communale, je peux représenter les habitant.e.s, prendre des décisions pour l'avenir de la Commune. Je trouve très intéressant de comprendre le fonctionnement d'une commune, l'organisation des associations intercommunales.

En dehors de ma profession, avec mon mari, nous passons beaucoup de temps en montagne.

J'apprécie aussi les voyages, la lecture.



Avni Sylaj

39 ans, business analyst

Âgé de 39 ans et résidant à Corcelles-près-Payerne depuis 2019, je suis gestionnaire et responsable des systèmes informatiques, avec une expertise solide dans le domaine des technologies de l'information. Animé par le sens des responsabilités et le dynamisme, j'ai à cœur de mettre mes compétences au service de la collectivité et de contribuer à des projets porteurs de valeur et d'innovation.

Curieux et ouvert sur le monde, je nourris ma passion pour les voyages, véritables sources d'inspiration et d'enrichissement personnel. Je privilégie également les moments partagés avec ma famille et mes amis, qui représentent pour moi un équilibre essentiel et une source d'énergie positive.



François Vessaz

41 ans, informaticien

Mes parents se sont installés à Corcelles en 1987 et j'y ai depuis ce moment-là mes racines. En 2020, avec ma conjointe Sandra, nous y avons construit notre domicile et y élevons nos deux enfants de 4 et 6 ans. J'aime l'esprit villageois et la convivialité qui animent notre commune. J'ai participé à plusieurs sociétés locales, dont les comités de jeunesse et de l'Abbaye UFC.

Conseiller communal depuis 2014, et également conseiller intercommunal auprès de l'ASIPE, je m'engage pour défendre nos citoyens et nos entreprises, tout en veillant à la pérennité du financement des prestations.

Au niveau sportif, je suis membre du Club des 50 du FC Corcelles.



**Nous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques
et que tout un chacun peut y assister.**

Les dates des séances sont consultables sur notre site internet : www.corcelles.ch

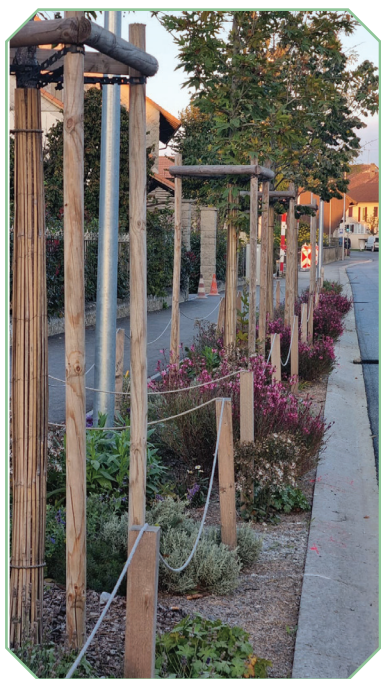
Informations communales

Route du Grand-Chemin : les travaux arrivent à leur terme

Les travaux entrepris sur la route du Grand-Chemin touchent désormais à leur fin. Au moment de la rédaction du présent article, seuls les marquages définitifs de la chaussée restent à réaliser.

Ce chantier d'envergure a permis la mise en séparatif des collecteurs EU/EC, le remplacement complet de la conduite d'eau potable et la création d'aménagements routiers et piétons. Le nouveau giratoire à l'intersection avec la route des Grands-Longs-Champs remplit pleinement sa fonction : il fluidifie la circulation tout en améliorant la sécurité de l'ensemble des usagers.

Une attention particulière a été portée à la qualité du cadre de vie. Les aménagements paysagers comprennent des massifs bas dans les îlots, ainsi que la plantation de dix arbres de variétés différentes, contribuant à embellir l'espace public et à réduire les effets d'îlots de chaleur.



La Municipalité se félicite du bon déroulement des travaux, réalisés sans accroc. Elle remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants, entreprises, bureaux d'ingénieurs et services communaux, pour leur collaboration exemplaire ainsi que les riverains pour les désagréments occasionnés.



Mesure expérimentale sur la route de Freybonnaz



Depuis la fin du mois d'octobre, quatre modérateurs de trafic ont été installés sur un tronçon d'environ 400 mètres de la route de Freybonnaz. Cette installation s'inscrit dans le cadre d'une mesure expérimentale d'une durée maximale de six mois, visant à réduire la vitesse des usagers.

Conformément aux directives de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), les éléments ont été placés 30 cm plus à l'extérieur que prévu dans la version définitive. De ce fait, la largeur des rétrécissements provisoires est actuellement de 5,1 mètres.

Pendant toute la durée de cette phase test, la commune invite les habitantes et habitants à faire part de leurs remarques ou observations concernant ces aménagements temporaires.

Les plans du projet sont disponibles à titre d'information au bureau technique de la commune, durant les heures d'ouverture habituelles.

Informations communales

Une nouvelle loi pour protéger les arbres



La présence d'arbres en milieu bâti contribue à la qualité paysagère et environnementale de notre commune. C'est pourquoi leur abattage ou leur élagage est soumis à certaines règles fixées par la **loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager**.

Que dit la loi ?

La législation cantonale vise à protéger les arbres, haies et bosquets présentant un intérêt pour le paysage, la biodiversité et la qualité de vie des habitants. En conséquence, **tout projet d'abattage d'un arbre en zone bâtie doit faire l'objet d'une demande d'autorisation**.

L'élagage est en principe toléré lorsqu'il vise à l'entretien ou à la sécurité, mais il doit être effectué de manière respectueuse pour la santé de l'arbre.

Vraiment tous ?

- **Les arbres d'une circonférence supérieure ou égale à 40 cm (Ø 12.5 cm) mesurée à 1 m du sol**, qu'ils soient indigènes ou pas, isolés ou en allées, dans des cordons boisés, des bosquets, des haies ou des vergers **sont protégés** et doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Comment procéder ?

- **Formulaire officiel** → Le formulaire est disponible à l'administration communale ou en téléchargement sur le site internet de la commune www.corcelles.ch
- **Dépôt du dossier** → Le dossier complété est à remettre au service technique communal.
- **Affichage public** → La demande est affichée au pilier public durant 30 jours.
- **Décision** → La municipalité notifie sa décision au requérant ainsi qu'aux éventuels opposants.
- **Replantation** → L'autorisation de supprimer un arbre impose au bénéficiaire, à ses frais et dans l'année, de replanter une espèce indigène selon le principe d'un pour un.

Plus d'infos ?

- Loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)
- Règlement d'application de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP)

Besoin de conseils ?

- Le **service technique communal** reste à disposition pour renseigner les propriétaires sur la marche à suivre, ainsi que sur les alternatives possibles à l'abattage (élagage, traitement, etc.) → sts@corcelles.ch ou 026 662 43 45.

Plantation de l'arbre des 7 ans

Le samedi 1^{er} novembre a eu lieu la traditionnelle plantation de l'arbre des 7 ans, au bois de la Léchelle.

Une cinquantaine d'élèves scolarisés à Corcelles, accompagnés de leurs enseignantes, ont pu planter un chêne, sous l'oeil ravi des parents.

Tous les participants ont ensuite partagé une collation.



Informations communales

Auberge de la Couronne et grande salle



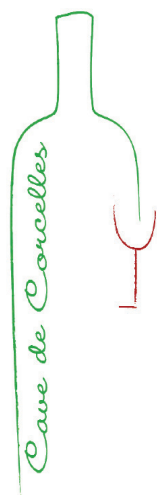
En date du 31 mars 2026, M. Philippe Verstaavel et sa compagne Katia cesseront, selon leur volonté, l'exploitation de l'Auberge de la Couronne.

M. Verstaavel a été cuisinier dans l'établissement dès la reprise de celui-ci par M. et Mme Corelli en mars 2011. A partir de 2016, l'Auberge de la Couronne a été exploitée par Philippe et Katia.

La Municipalité remercie ces deux personnes pour leur engagement et pour avoir donné une très bonne réputation à notre établissement communal dans la région.

Suite à ce départ, l'Auberge de la Couronne sera fermée dès le 1^{er} avril pour quelques mois, afin d'effectuer quelques travaux de rénovation et de rafraîchissement. Il en sera de même pour la grande salle qui subira également d'importants travaux de rénovation. A cet effet, les locaux ne seront pas disponibles à la location de juillet à fin octobre 2026.

Nouvelles de la Cave



Événement phare du monde viticole vaudois, la Triennale de la Confrérie des Vignerons s'est déroulée le 28 juin dernier à Vevey. Tous les trois ans, cette cérémonie rend hommage aux meilleurs vigneronnes et vigneron-tâcherons de la région, en attendant la prochaine Fête des Vignerons.

Des médailles d'argent et de bronze ont été attribuées, les médailles d'or étant réservées à la cérémonie de couronnement de la Fête des Vignerons.

Notre vigneron-tâcheron, Anthony Mottaz, s'est distingué en remportant une médaille d'argent et en décrochant une magnifique 5^e place. Une belle reconnaissance pour son travail et pour les vignes de Corcelles !



Après une saison marquée par un bon équilibre météorologique, la période des vendanges 2025 a été chahutée par la pluie. Si ces précipitations ont compliqué le travail des vignerons, elles n'ont heureusement pas entaché la qualité de la récolte. Le millésime 2025 s'annonce prometteur : des blancs fins et frais, marqués par le fruit, et des rouges dotés d'une belle structure, équilibrés et sans excès d'alcool.

Malgré l'excellente année viticole, l'humeur des vignerons est assombrie par la situation du marché. La consommation des vins suisses a fortement reculé l'année dernière et la cave de Corcelles en ressent aussi les effets. Pourtant, la solution est entre nos mains : aujourd'hui, 7 bouteilles sur 10 vendues en Suisse viennent de l'étranger.

En choisissant un vin local, chacun de nous peut soutenir directement la viticulture suisse, notre économie et préserver notre patrimoine.

La qualité des vins suisses est à la hauteur de celle des régions viticoles les plus renommées. Nos terroirs offrent une diversité qui mérite d'être mieux reconnue.

Rien qu'à Corcelles il y a de quoi satisfaire tout le monde. Un mousseux, un Galotta élevé en fût de chêne, un Pinot Gris et même un cognac sont venus enrichir notre gamme ces dernières années. Il y en a pour tous les goûts !

Choisir un vin suisse, c'est un petit geste pour un grand impact : découvrir nos terroirs tout en soutenant ceux qui les font vivre.



Préavis municipaux soumis au Conseil communal en 2025

Ces préavis sont consultables dans leur intégralité sur notre site www.corcelles.ch

Révision du PACom – Demande de crédit complémentaire

L'étude étant plus importante que prévue, une demande de crédit complémentaire a été nécessaire pour terminer cette étude relative à l'élaboration du futur plan d'affectation communal (PACom).

Crédit d'étude pour l'assainissement de tronçons routiers

Il s'agit d'une étude pour l'assainissement de la Rue du Collège, du Chemin des Répies, de la Rue des Jordils, de la Rue des Péralles et du Chemin de Rombosson, notamment pour ce qui concerne les infrastructures et superstructures (revêtement, épuration, eau, etc.).

Règlement communal concernant le service des taxis

La commune ayant reçu une demande d'un professionnel pour l'exercice d'une activité de taxis sur la Commune, il a été nécessaire d'établir un règlement communal spécifique.

Rapport de Gestion 2024

Approbation des comptes communaux pour l'année 2024.

Passage de la comptabilité communale au MCH2

Selon les normes fédérales, toutes les communes doivent modifier leur plan comptable et l'adapter à MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé de 2ème génération).

Grande salle – Travaux de rénovation

Après plus de 20 ans d'utilisation, la grande salle communale doit subir d'importants et indispensables travaux pour répondre à l'usure de certains équipements devenus obsolètes.

Taux d'imposition communal 2026

Selon les directives cantonales, la Commune doit fixer son taux d'imposition pour l'année suivante. Dès lors, le taux proposé sera statutoirement fixé à celui de cette année, soit 65 % de l'impôt cantonal de base.

Installation de drainage de la parcelle communale n° 3165

Suite au comblement terreux de cette parcelle, qui sera remise en exploitation agricole, il est nécessaire d'installer un drainage adéquat pour éviter toute inondation future.

Révision des statuts de l'ASIPE

En raison de l'augmentation significative des élèves depuis 2001 dans le cercle scolaire de l'ASIPE, une augmentation du plafond d'endettement est souhaitée. Cette augmentation demande une modification des statuts actuels qui doit être acceptée par toutes les communes membres de l'ASIPE.

Budget 2026

Demande d'approbation par le Conseil pour les charges et recettes prévues pour l'exercice 2026.

Notre partenaire média



on peut faire mieux
pour **booster** votre
communication

media f

Fribourg | Bulle | Payerne | Montreux

Les jubilaires

Quelques jubilaires durant les 12 derniers mois, qui ont répondu favorablement à une visite d'une délégation de la Municipalité.



Georges Musy
90 ans
13.12.2024



Jolande Bärtschi
90 ans
07.03.2025



Horst Reichmann
90 ans
23.07.2025



Mario et Marie-Louise Girelli
60 ans de mariage
01.05.2025



Danielle et Samuel Tramaux
60 ans de mariage
04.06.2025



Elisa et Claude Barbey
50 ans de mariage
04.04.2025



Oscar et Jacqueline Detrey
50 ans de mariage
29.07.2025

FAIS BOUGER TA COMMUNE !!!

-  Tu aimes passionnément ta commune ?
-  La politique t'intéresse ?
-  Tu râles parfois contre les décisions de ta commune ?
-  Tu veux mieux connaître ton village et ses habitants ?
-  Comprendre le fonctionnement de ta commune ?
-  Contribuer aux décisions qui touchent ton quotidien ?
-  Partager tes idées ?

 Si tu as dit oui à une seule question, c'est le moment :

ENGAGE-TOI !

-  Peu de temps ?
 - Rejoins le Conseil communal !
-  Plus de temps à donner ?
 - Présente-toi à la Municipalité !

-  Plus d'infos ?
 - tape sur ton moteur de recherche préféré :

Et si la commune c'était vous ?
 - Greffe communal

026 662 43 43
commune@corcelles.ch
 - Parti PLR

Pierre-Yves Perrin, 079 365 42 74
contact@plr-corcelles.ch
 - Parti socialiste et +

Smaïl Barouk, 079 418 82 49
sbarouk@gmail.com
 - Indépendant

David Sanchez, 079 818 55 28

Informations sociétés/associations

Manifestations des sociétés locales annoncées en 2026



Date	Société/organisme	Manifestation
06-07 février	Société de musique	After work et soirée annuelle
28 février	Choeur d'Hommes	Soirée annuelle
07 mars	La Commune	Mise des vins
11 mars	Paroisse PACORE	Vente paroissiale
18 avril	Société de musique	12 heures de la friture
26 avril	Union & Fraternité	Tirs de groupe
30 avril au 04 mai	Société de jeunesse	Fête de Mai
02 - 03 mai	Union & Fraternité	Tir de l'Abbaye
06 - 07 juin	Football-Club	Graines de foot et tournoi de pétanque
31 juillet	Société des pêcheurs	Fête Nationale
02 octobre	Sportfit	Brisolée
13 novembre	Union & Fraternité	Tirs de nuit
04 - 05 décembre	Société de gymnastique	Soirées annuelles

Association ARAJ Broye

BESOIN D'UN moyen de garde ?

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
0 - 12 ans

GARDERIE
0 - 4 ans

UAPE
écoliers

Le réseau ARAJ Broye est le réseau d'accueil de jour des enfants pour la région de la Broye vaudoise. Le réseau propose trois types d'accueil: l'accueil préscolaire collectif (garderie), l'accueil parascolaire (UAPE) et l'accueil familial de jour.

Visitez notre site internet :

Inscription en ligne !

Rue des Terreaux 1
1530 Payerne

026 557 30 54

www.arajbroye.ch
arajbroye@vd.ch

Informations sociétés/associations

Le Club des Aînés de Corcelles, vous connaissez ? Si ce n'est pas le cas, vous manquez quelque chose !



Le Club des Aînés de Corcelles est ouvert à toutes les personnes, femmes et hommes, sans distinction d'âge.

De septembre à mai, chaque premier mardi du mois une rencontre avec animation a lieu à 14h.30 à la grande salle communale, sous la bienveillance d'un comité de bénévoles. Au programme : broche, musique, film, conférence, loto, repas de Noël, les traditionnels quatre-heures et en guise de point final, une course. La fréquentation est libre, au gré des envies.

Le club ne perçoit pas de cotisation, une crousille récolte les dons des participants pour financer les activités proposées.

Sur demande, vous pouvez être véhiculé de votre domicile au lieu de rencontre.

Vous désirez des compléments d'information, recevoir le programme de la saison, n'hésitez pas et contactez Léa Perrin :

026 660 68 17 ou lea.corcelles@gmail.com



Les événements à venir pour cette suite de saison :

Mardi 16 décembre 2025 :	Noël des Aînés – apéro dès 11h.30 (repas sur inscription)
Mardi 6 janvier 2026 :	Duo d'accordéonistes
Mardi 3 février 2026 :	« Les Toubibs » Eric Rochat & Jacques Perrin (piano, chant et souvenirs)
Mardi 3 mars 2026 :	La Finlande sous le soleil de minuit (conférence et diaporama)
Mardi 7 avril 2026 :	Loto
En mai 2026 :	Traditionnelle course de fin de saison (date et lieu à déterminer)



Corcelles, première mention en 1148, et avant ?

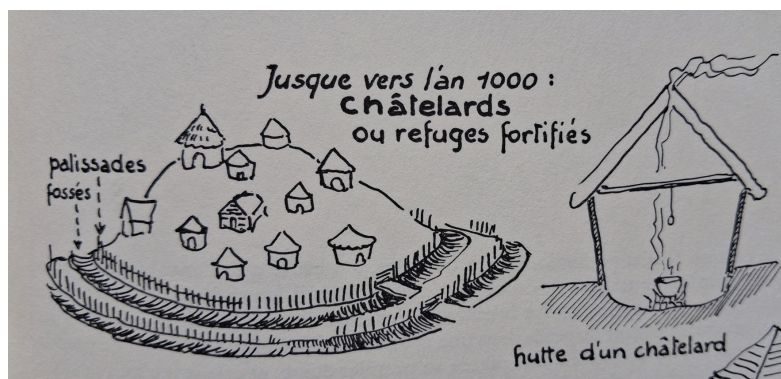
Amis, voyez au loin là-bas
Poindre un petit village
Il est caché sous les lilas
Tout au fond du feuillage

Le bruit de nos pas cadencés
Réveille la rue sombre
Et l'âme de tout un passé
Chuchote au fond de l'ombre

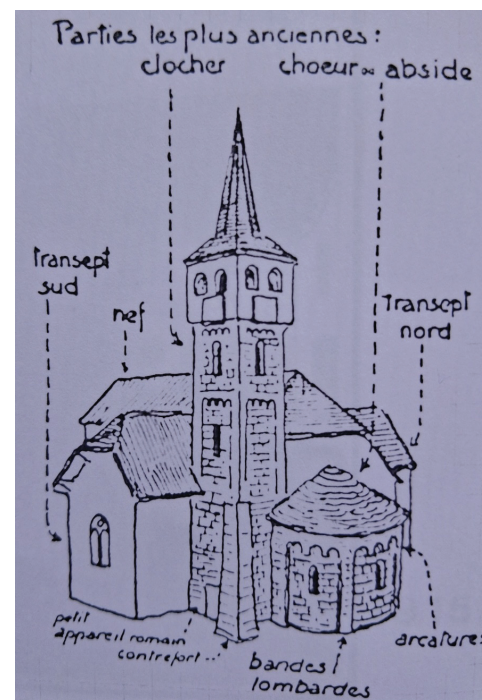
Chanson d'Emile Jacques-Dalcroze



Une bulle du pape Eugène IV à propos de l'église Saint-Nicolas, désignée comme dépendance du monastère de Payerne, mentionne le nom de Corcelles en 1148. Ce document constitue, semble-t-il, la plus ancienne trace écrite relative au village. Le terme tiré du bas latin Corticellas, désignant un groupe de petites fermes exploitées par de modestes paysans ou appartenant à un riche propriétaire de Payerne ou d'Avenches, s'est ensuite transformé pour devenir Corzales en 1228, puis Corcalis juxtam Paterniacum en 1280.



Et avant ? Jusqu'au 19ème siècle, la plaine qui s'étend de Payerne à Avenches était un vaste marécage. Avant les corrections de la Broye et les importants travaux de drainage, les inondations fréquentes rendaient les terres incultivables. Les voies de communication établies par les Celtes puis améliorées par les Romains vers Aventicum passaient par Trey, Saint-Claude (hameau situé en dessous de vers-chez-Savary), Corcelles et Dompierre.



L'emplacement actuel de Corcelles présentait plusieurs avantages qui expliquent l'installation d'habitants en cet endroit. Les premières habitations devaient se situer au flanc de la colline (au Chêne et sur le Mont) ainsi à distance des marais et protégées par la boucle de l'Arbogne. Pour l'agriculteur des époques anciennes, il était important d'avoir de l'eau à proximité de ses cultures. L'Arbogne et ses affluents apportaient donc aux Corçallins un approvisionnement indispensable. Le lieu dit « Le Châtelard » laisse supposer que se trouvait sur ce promontoire dominant la plaine à l'est du village, un refuge en bois, fortifié et entouré d'une clôture de pieux plantés en terre. Peut-être aussi un poste de guet d'où se transmettaient, par la fumée le jour, par le feu la nuit, les alertes lancées du Vully, du Bois de Châtel au-dessus d'Avenches, des Invuardes, de Torny ou de la Tour de la Molière. Contrairement à la Broye dont le cours était instable, l'Arbogne constituait une force motrice qui permit l'installation de nombreuses activités. Au long de son passage à Corcelles, on trouvait plusieurs moulins, des battoirs (où l'on battait le linge), des foulons (machine servant au foulage des étoffes de laine, des cuirs), ou encore des pilons à os. Leur mise en place engendra de nombreux aménagements d'endiguement, de canaux, de déversoirs. Plusieurs lieux-dits du village témoignent de ces travaux : les Bays (le bief, le canal), les Perralles (murs de pierres pour contenir les eaux), le Canal des Usiniers.

Au XIIème siècle, date de la première mention de Corcelles, les habitations s'étaient étendues sur l'autre rive de l'Arbogne autour de l'église Saint-Nicolas, formant le milieu du village (Media villa devenu Mivelaz).

Un soir d'automne, Sus-le-Mont
Comprendre en remontant le temps
Sur les toits des vieilles maisons
D'où l'on vient, où nous allons

Jean-Luc Chaubert

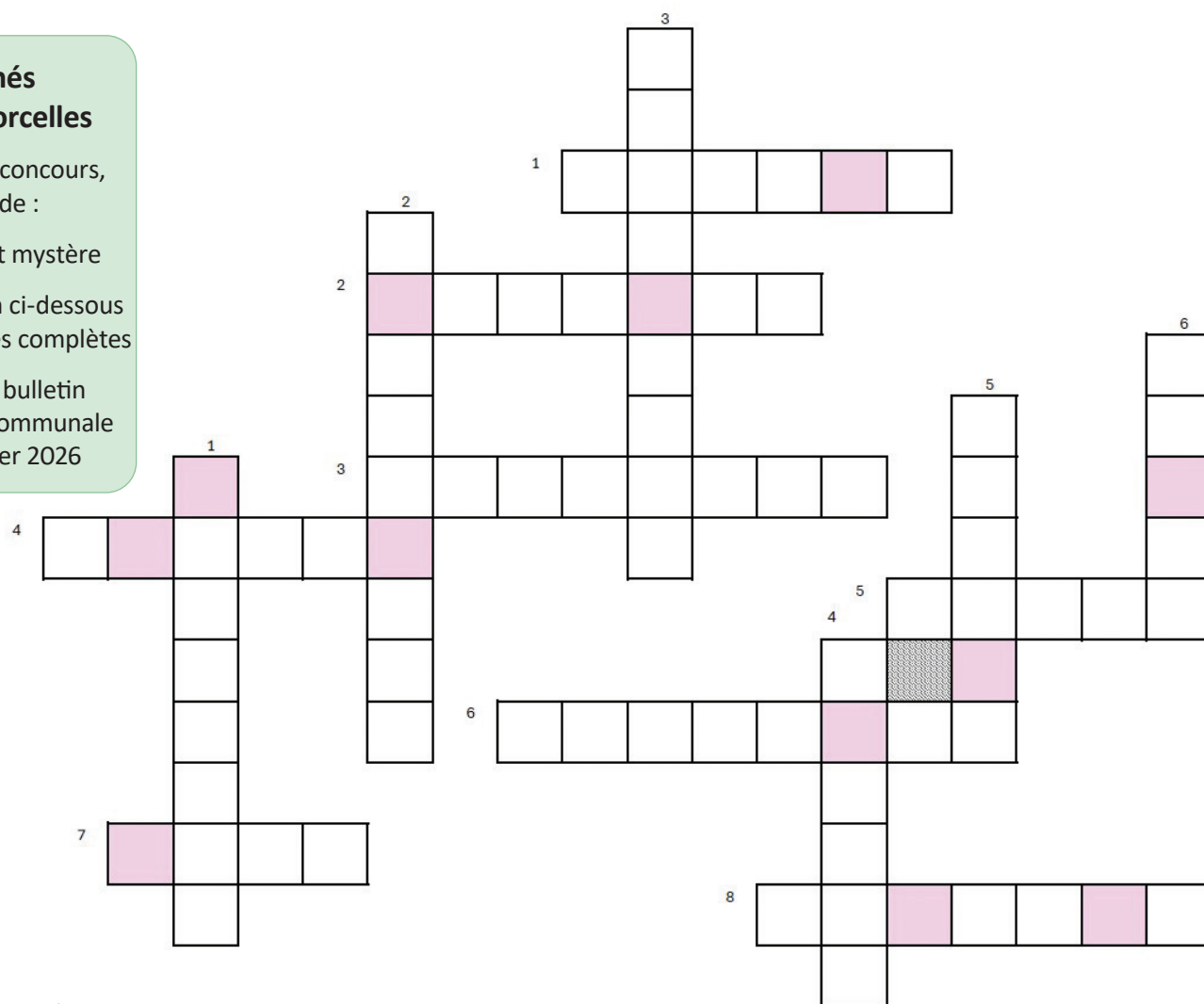
Jeu - concours

Mots fléchés

Vignoble de Corcelles

Pour participer au concours,
il vous suffit de :

1. Découvrir le mot mystère
2. Remplir le bulletin ci-dessous
avec vos coordonnées complètes
3. Déposer votre bulletin
à l'administration communale
avant le 30 janvier 2026



Horizontal:

- 1 Région dans laquelle poussent nos vignes
- 2 Appellation du Pinot Noir sis sur une parcelle de Bourg-en-Lavaux
- 3 4.2 est la superficie viticole
- 4 Organisation qui protège le patrimoine mondial, dont fait partie notre vignoble
- 5 Commune dans laquelle sont situées principalement nos vignes
- 6 Vin rouge avec comme cépages le Gamaret et le Garanoir
- 7 A lieu tous les premiers samedi de mars
- 8 Cépage rouge 100% suisse

Vertical:

- 1 Label vaudois de qualité pour les vins
- 2 Nom de la tour qui surpasse notre parcelle entourée d'un mur
- 3 Cépage vaudois utilisé dans tous nos vins blancs, excepté pour notre Pinot Gris
- 4 Ouvert tous les vendredis de 17h à 20h.
- 5 Village où se trouve la maison du vigneron-tâcheron ainsi que notre pressoir
- 6 Région viticole où se trouve notre œnologue



Mot mystère :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : Prénom :

Adresse :, 1562 Corcelles-près-Payerne

Conditions de participation :

- Le concours est ouvert à toute personne domiciliée dans la commune.
- Les participants doivent être âgés de 16 ans révolus.
- Une seule participation par personne est autorisée.

Le tirage au sort désignera 3 personnes ayant trouvé le mot mystère. Les gagnants seront communiqués dans la prochaine édition du Corçallinfos en juin 2026

Bonne chance !!!

Chaque premier vendredi du mois, pour accompagner votre verre de vin

SOIRÉES SPÉCIALES AU CAVEAU DE L'OURS BLANC

Programme 2026

2 janvier	Fermé
6 février	Soupe de chalet
6 mars	Les rouleaux de printemps de Num
3 avril	Fermé, vendredi Saint
1er mai	Place à la Société de Jeunesse
5 juin	Les gâteaux du Vully de P.-A. Roche
3 juillet	Melon et jambon cru
7 août	Mousse au thon et toasts
4 septembre	Croissants au jambon et aux amandes
2 octobre	Brisolée
6 novembre	Trâtes
4 décembre	Marékoffs

**Le caveau est ouvert
tous les vendredis
de 17h à 20h**



Planchettes - Bolognes - Tommes





Fenêtres de l'Avent !

Ci-après, le calendrier des fenêtres de l'Avent 2025 dans notre village avec les noms, les adresses et les horaires des rencontres durant ce mois de décembre :

Mercredi 3 décembre

Jérôme Tobler et Jenny Bader, rue des Jordils 10 / 19h-21h

Samedi 6 décembre

Familles Corthésy et Petter, Pont-Neuf 2 / 19h-21h

Dimanche 7 décembre

Société de Jeunesse, derrière le Pont de danse / 18h-20h

Lundi 8 décembre

La Lyre et le Choeur d'Hommes, concert au Temple / 19h-21h

Mercredi 10 décembre

Familles Claude et Philippe Cherbuin, ch. du Châtelard 10 / 19h-21h

Jeudi 11 décembre

Ecoles de Corcelles, Collège (chantée de Noël) / 18h-20h

Vendredi 12 décembre

Anim'Corcelles, Pont de danse / 18h-20h

Samedi 13 décembre

Anne et Steve Lambelet, rte du Grand-Chemin 5 / 18h-20h

Dimanche 14 décembre

Ewelina et Erwan Cosnuau, ch. de Rosex 4 / 18h-20h

Lundi 15 décembre

Maéva et Simon Wayaffe, rue des Péralles 17 / 19h-21h

Mercredi 17 décembre

Famille Amaury Charras, rue du Collège 1, La Cure / 19h-21h

Jeudi 18 décembre

Sanchez & Zwahlen Sàrl, ZI Planchettaz 20 / 18h-20h

Samedi 20 décembre

Bureau du Conseil communal, c/o Allison Gorgerat, Rue des Moulins 12 / 19h-21h

Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir à participer à ces moments de convivialité et de partage.



***La Municipalité souhaite à toute la population
un joyeux Noël et de belles Fêtes de fin d'année !***

